

BUDGET FÉDÉRAL 2022

La FCCQ et la CCMLA saluent les sommes importantes pour accroître le nombre de logements, mais déplorent le manque de mesures en main-d'œuvre et la hausse de la fiscalité pour des secteurs économiques névralgiques

Ottawa, le 7 avril 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA) accueillent favorablement des mesures budgétaires visant à accroître l'offre de logements, retrouvées dans le budget fédéral 2022 déposé par la ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland. Pour la FCCQ et la CCMLA, il faudrait que ces sommes importantes permettent des résultats rapides sur le terrain, en particulier dans les régions québécoises pour les doter des logements abordables nécessaires afin d'attirer des travailleurs.

« La question du logement est un enjeu autant social qu'économique et le gouvernement fait le bon choix en investissant massivement dans le secteur. Parmi les conditions favorisant une mobilité de la main-d'œuvre et permettant de combler les emplois en région, satisfaire la demande de logements locatifs et abordables ressort grandement de nos consultations régionales. Cette grande problématique a des impacts économiques considérables. Le gouvernement fédéral emboîte le pas aujourd'hui, à notre satisfaction », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Nous saluons l'engagement du fédéral en faveur d'une augmentation du financement pour le logement abordable et faciliter l'accès à la propriété. Il sera primordial de travailler étroitement avec le gouvernement Québec et les acteurs régionaux afin que nos régions puissent répondre adéquatement aux besoins en logement. Après avoir attiré les travailleurs chez nous, la suite logique est de leur faire pleinement prendre part à la communauté, cela passe inévitablement par une habitation. » *Alain Bienvenu, Directeur Général.*

En effet, le budget fédéral 2022 prévoit 4 G\$ sur 5 ans afin de créer 100 000 logements. Pour la FCCQ et la CCMLA, le Québec doit recevoir sa juste part, car ses besoins sont énormes.

« Nous souhaitons à présent que le gouvernement du Québec fasse également sa part dans le premier budget du prochain mandat gouvernemental, afin de combler la demande importante aux quatre coins du Québec et d'amener les travailleurs dans les différents milieux afin que ceux-ci soient attractifs », a poursuivi M. Milliard.

Des mesures nettement insuffisantes en main-d'œuvre, notamment pour l'assurance-emploi

Alors qu'il s'agissait de la première priorité de ses attentes prébudgétaires, la FCCQ et la CCMLA regrettent l'absence de mesures importantes pour s'attaquer à la rareté de main-d'œuvre et la formation continue. Elles déplorent également l'absence de mesures structurantes dans la révision de l'assurance-emploi, réforme attendue depuis plusieurs années. Le déficit actuariel considérable continue de s'agrandir, se chiffrant désormais à plus de 33 G\$. Elles constatent que le gouvernement a des projections optimistes quant aux revenus provenant des cotisations dès 2024. Elle voudra s'assurer que ce ne soit pas les employeurs qui soient pénalisés.

« Outre la prolongation du soutien temporaire offert aux travailleurs saisonniers que nous saluons, le gouvernement fédéral remet de nouveau à plus tard la réforme tant attendue. Nous comprenons qu'il y ait des consultations, mais encore une fois, le gouvernement fédéral réaffirme qu'il explore une solution à long terme. Voilà maintenant plusieurs années où les employeurs attendent impatiemment que le gouvernement fédéral précise ce qu'il fera dans la modernisation nécessaire de l'assurance-emploi », a mentionné Charles Milliard.

Développement régional

Pour le projet du train à grande fréquence de VIA Rail Québec-Toronto, la FCCQ et la CCMLA constatent 397 M\$ supplémentaires pour les deux prochaines années, qui s'ajoutent aux 496 M\$ sur cinq ans annoncés dans le précédent budget. Puisqu'il s'agit d'un projet de mobilité durable qui nécessitera des dépenses de quelques milliards \$, elles se questionnent toutefois sur la vision budgétaire à long terme du gouvernement liée au projet.

« L'année dernière, environ 496 M\$ sur 6 ans avaient été annoncés, mais on savait que c'était insuffisant, étant donné qu'il s'agit d'un projet qui devrait se chiffrer dans les milliards \$. Il y a quelques semaines, le gouvernement a annoncé le lancement du processus de recherche d'un partenaire privé, mais on s'attendait aujourd'hui à une vision plus long terme des dépenses importantes qui seraient consacrées au projet, question d'envoyer les bons signaux pour le projet », a exprimé Charles Milliard.

La FCCQ et la CCMLA soulignent que le budget fédéral 2022 propose de fournir à Transports Canada 237,2 M\$ sur cinq ans, destinés au parachèvement de la voie ferroviaire de contournement de Lac-Mégantic. Des investissements qui seront bien reçus dans la communauté qui a durement été éprouvée par le drame ferroviaire d'il y a bientôt neuf ans, selon elles.

Innovation et ressources naturelles

Le budget fédéral 2022 annonce la création d'une agence d'innovation et d'investissement, en consacrant 1 G\$ sur 5 ans. La FCCQ et la CCMLA attendront les prochaines annonces gouvernementales, mais tiennent à rappeler l'importance de faciliter l'acquisition de technologies existantes pour les entreprises, en complément des efforts de recherche et de développement, et du renforcement des initiatives de part et d'autre en commercialisation de nos innovations.

Du côté de la chaîne d'approvisionnement qui rencontre des défis colossaux présentement, l'énoncé budgétaire propose de fournir 603,2 M\$ sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour des projets visant à l'utilisation des données pour accroître la performance, à la réduction des formalités administratives et pour optimiser la fluidité de la circulation des marchandises. Pour ce dernier volet, la FCCQ et la CCMLA rappellent que le corridor du fleuve Saint-Laurent a des projets importants dans ses infrastructures intermodales, qui correspondent aux objectifs recherchés.

Le budget prévoit un financement pouvant atteindre 1,5 G\$ sur sept ans, à compter de 2023-2024, pour des investissements en infrastructure qui appuieront le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, en mettant l'accent sur les gisements prioritaires. Le plan budgétaire prévoit aussi la création d'un nouveau crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques de 30 % à l'égard de dépenses d'exploration minière déterminées engagées au Canada et faisant l'objet d'une renonciation au profit des détenteurs d'actions accréditives. La FCCQ et la CCMLA saluent grandement cette mesure, elles qui se sont prononcées à plusieurs reprises par le passé pour faciliter les activités d'exploration minière, via notamment l'instauration de crédit d'impôt.

« Le Québec regorge de ressources naturelles qui pourront contribuer aux efforts en matière d'électrification des transports, notamment. Les investissements annoncés pour la recherche et la production de minéraux critiques et stratégiques constituent un signal important pour l'industrie. Ce sont des ressources d'avenir qui sont essentielles à la transition verte de notre économie. Les différents ordres de gouvernement doivent maintenant œuvrer à faciliter la vie des entrepreneurs miniers en simplifiant le lourd fardeau administratif et réglementaire qui pèse sur eux, à commencer par l'enchevêtrement de règles fédérales et québécoises », a souligné Charles Milliard.

Une trajectoire plus favorable aux finances publiques sur le dos de secteurs économiques névralgiques

La FCCQ et la CCMLA constatent que les revenus de l'État ont augmenté considérablement depuis la dernière mise à jour économique de l'automne 2021. Ces chiffres plus élevés que prévu sont principalement expliqués par l'inflation et la reprise économique. Cela constitue une bonne nouvelle sur le plan des finances publiques canadiennes, ce qui devrait inciter l'État à résister à la tentation d'accroître la fiscalité des entreprises. Elles saluent par ailleurs la réduction du taux d'imposition pour les petites et moyennes entreprises en expansion, ce qui générera du capital pour elles afin d'investir dans leur croissance.

Malheureusement, le gouvernement fédéral fait un choix simpliste d'augmenter la fiscalité des sociétés financières et des compagnies d'assurance-vie. Pour la FCCQ et la CCMLA, il n'est pas acceptable que des secteurs se voient pénalisés sur le plan fiscal, car ils ont engrangé des profits durant les deux dernières années ou parce qu'ils ont récupéré plus rapidement de la crise de la COVID-19 que d'autres secteurs économiques, comme le mentionnent les documents budgétaires. Une révision chirurgicale des dépenses publiques pour identifier les mesures budgétaires inefficaces constitue une meilleure stratégie pour récupérer des revenus pour l'État.

« Si on ouvre à cette possibilité de hausser la fiscalité des secteurs économiques, les prochaines actions du gouvernement fédéral vont-elles pénaliser d'autres secteurs économiques importants qui ont récupéré plus rapidement, pour aider à financer les décisions gouvernementales? Ce n'est certainement pas la voix souhaitable de la perspective des entreprises qui ont performé dans les dernières années, ou qui se remettent rapidement de la crise », s'interroge Charles Milliard.

Cependant, la FCCQ et la CCMLA reconnaissent que les prévisions pour réduire considérablement les déficits et aspirer à retrouver l'équilibre budgétaire sont ambitieuses. Ultimement, les prévisions budgétaires passeraient de 46,5 % de la dette / PIB en 2021-2022 à 41,5% dans cinq ans. Cela signifierait que le déficit annuel se chiffrerait alors à 8,4 G\$ en 2026-2027 sur cette trajectoire, plutôt que 113,8 G\$ dans la dernière année.

« Il est clair que depuis la dernière mise à jour de la ministre Freeland, l'importante inflation a bénéficié aux rentrées de revenus pour les coffres de l'État. À l'inverse, cela pourrait affecter le pouvoir d'achat des consommateurs, si cette situation économique continue de prendre l'ampleur. Notre préoccupation se situe également de ce côté et il sera nécessaire d'être vigilant dans les prochains mois concernant les répercussions de l'inflation », a conclu Charles Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

-30-

Renseignements :

Laurent Corbeil
Conseiller aux communications et attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3602 | C. 514-827-3723
laurent.corbeil@fccq.ca

